

LE DROIT À LA DIGNITÉ EN DROIT CANADIEN

ICAJ

Institut canadien
d'administration
de la justice

46^e CONFÉRENCE ANNUELLE | S'adresse à toute la communauté juridique

Écouter. Apprendre. Inspirer.

DU 26 AU 28 OCTOBRE 2022 | EN PERSONNE À HALIFAX ET EN LIGNE



Président d'honneur : Le très honorable Richard Wagner, C.P., juge en chef du Canada

La 46^e conférence annuelle de l'ICAJ, intitulée « Le droit à la dignité en droit canadien », abordera la dignité en tant que droit fondamental de la personne. Le concept de dignité sera étudié sous divers angles, notamment moral et philosophique, sans oublier son application en tant que norme juridique. La discussion prendra appui sur certaines questions essentielles, comme le rôle de la dignité dans l'identité de genre et les droits en matière de procréation, l'aide médicale à mourir, les soins aux aînés, les droits des personnes handicapées et les droits à l'égalité. Le rôle de la dignité sera également abordé dans le contexte des systèmes de justice pénale et carcérale canadiens, particulièrement en ce qui concerne les peuples autochtones, la justice réparatrice, la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, et la réconciliation.

Inscription : <https://ciaj-icaj.ca/fr/programmes-a-venir/conference-annuelle-2022/>

NOTE : Ce programme est offert en salle, à l'hôtel Marriott Halifax Harbourfront et en ligne. Le nombre de personnes admises sur le site dépendra des mesures de santé publique. Voir la note détaillée en page 2.

- La participation à ce programme est reconnue pour les avocates et les avocats des provinces où la formation continue est obligatoire.
- Participation approuvée, conformément à l'article 41(1) de la Loi sur les juges.

Devenez partenaire de la Conférence

[Plan de partenariat](#) / [Kiosque](#) (en anglais, également sur le site Web)

PROGRAMME SELON LES DIFFÉRENTS FUSEAUX HORAIRES AU CANADA

JOUR 1

HP: 8 h 45 –13 h 30
HR: 9 h 45–14 h 30
HC: 10 h 45–15 h 30
HE: 11 h 45–16 h 30
HA: 12 h 45–17 h 30
HT: 13 h 15–18 h

JOUR 2

HP: 9 h –13 h 30
HR: 10 h–14 h 30
HC: 11 h–15 h 30
HE: Midi–16 h 30
HA: 13 h–17 h 30
HT: 13 h 30–18 h

JOUR 3

HP: 8 h –12 h 15
HR: 9 h–13 h 15
HC: 10 h–14 h 15
HE: 11 h–15 h 15
HA: Midi–16 h 15
HT: 12 h 30–16 h 45

AVIS : Ce programme est offert en salle, à l'hôtel Marriott Halifax Harbourfront, et en ligne. Le nombre de personnes admises sur le site dépendra des mesures de santé publique. Si la présence en salle est limitée, les premières personnes inscrites auront priorité. S'il n'est pas permis de se réunir, le programme restera le même, mais se déroulera entièrement en ligne. **Le programme est à l'heure de l'Atlantique.**

Président d'honneur : Le très honorable Richard Wagner, C.P., juge en chef du Canada

COMITÉ ORGANISATEUR

Coprésidentes

L'honorable juge P. Colleen Suche
Cour du Banc de la Reine du Manitoba; présidente, ICAJ

L'honorable juge Julie Dutil
Cour d'appel du Québec; première vice-présidente, ICAJ

Membres

Roxana Jahani Aval
Greffière judiciaire
Cour supérieure de justice (Ontario)
Région du Centre-Est

La professeure Jocelyn Downie
Professeure de recherche universitaire
Facultés de droit et de médecine, Université
Dalhousie ; Professeure auxiliaire, Australian
Centre for Health Law Research - QUT

Miray Granovsky
Avocate générale, Papiers Couchés Atlantic

La professeure Martine Lagacé
Vice-rectrice associée, Promotion et
développement de la recherche
Université d'Ottawa

La professeure Cheryl Milne
Directrice, Asper Centre for Constitutional
Rights, Faculté de droit, Université de Toronto

Ann Soden, Ad. E.
Directrice générale, Clinique juridique des
aînés et Institut national du droit, de la
politique et du vieillissement

La professeure Martine Valois, Ad. E.
Faculté de droit, Université de Montréal

M^e Christine O'Doherty
Avocate; directrice générale, ICAJ

L'honorable juge P. Colleen Suche
Cour du Banc de la Reine du Manitoba;
présidente, ICAJ

JOUR 1 | MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 – Heure de l'Atlantique

11 h – Midi **INSCRIPTION**

Midi – 12 h 45 **DÎNER**

12 h 45 – 13 h 30 **RECONNAISSANCE À LA TERRE, MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION**

13 h – 13 h 30 **CONFÉRENCIÈRE D'HONNEUR**

R. Maria Shepherd, fondatrice, parajuriste principale et notaire publique, Shepherd Advocacy & Litigation

13 h 30 – 14 h 45 **PANEL N° 1 | De la notion à la norme : les multiples significations de la dignité**

Mots clés : approche multidisciplinaire, dignité en tant qu'attribut fondamental de l'être humain, dignité du point de vue de la philosophie et de la sociologie, historique de la dignité dans le domaine juridique, relation entre les différents concepts de dignité : dignité et égalité, dignité et droits, dignité, santé et vieillissement.

14 h 45 – 16 h **PANEL N° 2 | Les condamnations injustifiées**

Mots clés : droit pénal, réforme de la justice pénale, condamnations injustifiées, erreurs judiciaires, droit de la dignité, dignité humaine, Charte canadienne des droits et libertés, administration de la justice, obligation de la Couronne.

16 h – 16 h 15 **PAUSE**

16 h 15 – 17 h 30 **PANEL N° 3 | Identité de genre et reproduction**

Mots clés : transgenre, intersexe, identité de genre, stérilisation forcée/contrainte, enfants conçus par insémination avec donneur, grossesse, reproduction, soins de santé, droits de la personne, mères porteuses rémunérées.

17 h 45 – 19 h 30 **COCKTAIL**

JOUR 2 | JEUDI 27 OCTOBRE 2022 – Heure de l'Atlantique

Midi – 13 h **DÎNER**

13 h – 14 h 30 **PANEL N° 4 | Réconciliation : approches de la justice réparatrice en vue de préserver la dignité**

Mots clés : Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, justice réparatrice, jurisprudence thérapeutique, décolonisation, mise en œuvre nationale de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, soins aux enfants, réactivation d'un traumatisme, et règlement ; Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles inuits, métis et des Premières nations, comment différentes communautés tentent d'intégrer les lois et les décisions autochtones dans leur système de protection de l'enfance.

14 h 30 – 15 h 45 **PANEL N° 5 | La diversité comme réalité : expériences d'étudiants en droit et de professionnels du monde juridique (panel étudiant)**

Mots clés : faculté de droit, pratique juridique, diversité, équité, alliance inclusive, pratiques antiracistes.

15 h 45 – 16 h **PAUSE**

16 h – 17 h 30 **PANEL N° 6 | Justice pour les prisonniers : la dignité durant le processus de désincarcération**

Mots clés : droit pénal, centres de détention, parents et leurs enfants en prison, dignité, réforme de la justice pénale, désincarcération, détermination de la peine, processus de préparation à la sortie, inégalité des sexes, modération pénale, isolement cellulaire.

JOUR 3 | VENDREDI 28 OCTOBRE 2022 – Heure de l'Atlantique

11 h 30 – Midi **DÎNER** (des boîtes à lunch seront distribuées en salle)

Midi – 13 h 15 **PANEL N° 7 | La pandémie et l'eugénisme : la COVID-19 et les personnes handicapées**

Mots clés : déficiences mentales ou physiques, impacts de la COVID-19 (y compris le confinement, les restrictions, les protocoles de triage, l'équipement de protection individuelle (EPI) inadéquat et la prise de décision assistée), enfants handicapés, CDPH de l'ONU, violence sexiste, problèmes de santé sous-jacents, réponse paternaliste du gouvernement, altérité, capacitisme, COVID-19 Disability Rights Monitor, vulnérabilité sociale, intersectionnalité, accessibilité, planification de crise, crédit d'impôt pour personnes handicapées, PCU.

13 h 15 – 14 h 30 **PANEL N° 8 | Prendre soin des personnes âgées**

Mots clés : maltraitance, négligence et exploitation des personnes âgées, discrimination fondée sur l'âge, réglementation en matière de logement et de facilitation des soins, changements intervenus après la première vague de COVID-19 et questions en cours, consentement, capacité mentale et prise de décision sans influence abusive, tutelle et prise de décision des mandataires désignés par les tribunaux.

14 h 30 – 14 h 45 **PAUSE**

14 h 45 – 16 h **PANEL N° 9 | Partir en douceur : discussion informelle sur le thème de l'aide médicale à mourir**

Mots clés : aide médicale à mourir, R c. Carter, projet de loi C-7 : Loi modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir) et modifications fédérales et provinciales, droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne, traitement et choix, cadres juridiques, éthique personnelle et professionnelle.

16 h – 16 h 15 **MOT DE LA FIN**

VOTRE RÉSEAU JURIDIQUE MULTIDISCIPLINAIRE ET BILINGUE D'UN OCÉAN À L'AUTRE

L'ICAJ est un organisme sans but lucratif indépendant qui rassemble les individus et les institutions au service de l'administration de la justice, et ce, d'un bout à l'autre du Canada. Son approche multidisciplinaire couvre un large spectre. En collaboration avec les gouvernements, les tribunaux, les associations professionnelles, les facultés de droit et les cabinets d'avocats, l'ICAJ parraine et organise des conférences et des séminaires spécialisés et prépare divers rapports et documents traitant de sujets approfondis. Ses services sont offerts dans les deux langues officielles.

DEVENEZ MEMBRE ET :

- Économisez 150 \$ par programme en salle et comblez vos heures de formation continue
- Visionnez nos webinaires sans frais (40 \$ par webinaire pour les non-membres)
- Faites partie d'un réseau juridique multidisciplinaire et pancanadien
- Contribuez à l'amélioration du système de justice

<https://ciaj-icaj.ca/fr/adhesion/>

Contactez-nous!

Veuillez nous contacter pour en savoir davantage sur notre organisme et sur les avantages de l'adhésion, ou pour contribuer à notre mission.

Institut canadien d'administration de la justice

5950, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 450
Montréal, Québec, Canada
H3S 1Z6

Tél. : 514 731-2855

Courriel : icaj@ciaj-icaj.ca



www.ciaj-icaj.ca

47^e Conférence annuelle

25-27 octobre 2023 | En personne à Ottawa & en ligne

LE DROIT DES FRONTIÈRES

<https://ciaj-icaj.ca/fr/programmes-a-venir/conference-annuelle-2023/>

